

Navires.	Tonnage.	Capacité de transport.
"Ordima"	15,499	1,200
"Cassandra"	8,135	1,440
"Saturnia"	8,611	1,897
"Corsican"	11,419	1,452
"Grampian"	10,955	1,604
"Melita"	13,967	1,933
"Metagama"	12,420	1,674
"Minnedosa"	15,000	1,960
"Megantic"	14,878	1,856
"Northland"	11,905	1,461
"R. George"	11,905	1,461
"Scandinavian"	10,322	1,912
"Tunisian"	10,576	1,297
"Canada"	9,684	1,452
"Regina"	16,313	2,000
"Emp. of Britain"	14,189	2,914

Quelques-uns des navires susmentionnés seront obligés d'aborder à Halifax et les autres à Québec et à Montréal. Même dans le cas où les dimensions de certains de ces navires leur permettraient d'aborder dans les ports du Saint-Laurent, le ministère de la Marine fait rapport que les officiers ne sont pas habitués à naviguer sur le fleuve Saint-Laurent, de sorte qu'ils ne sont pas très hardis à ce sujet. Voilà pourquoi quelques-uns des navires ci-haut mentionnés iront à Halifax. De plus, certains des transatlantiques qui touchent au port d'Halifax se rendent de là à New-York où ils prennent une cargaison et des passagers avant de retourner en Angleterre.

Je regrette d'avoir à annoncer au Parlement qu'à la suite de grèves sérieuses déclarées à Liverpool, on a éprouvé quelques retards, afin d'exécuter le programme élaboré pour le mois d'avril.

À la suite des vacances de Pâques, la grève des débardeurs a éclaté en Angleterre et les câblogrammes annonçant que quelques navires à peine ont pu quitter les ports anglais depuis cette date. Le ministre de la Milice en Angleterre a, à ma demande, tenté tous les efforts pour obtenir que les navires quittent le port avec plus de régularité et que les troupes soient débarquées sans délai à leur arrivée dans les ports canadiens.

Nous avons reçu d'autres câblogrammes annonçant que par suite de la continuation des grèves de débardeurs, les navires ne pourront quitter les ports anglais en conformité du programme que nous avions élaboré et l'on ne sait à quelle date certains navires seront en mesure de prendre la mer. La situation est très ennuyeuse pour les soldats qui attendent le moment de rentrer au pays et grosse de difficultés pour les officiers chargés de la démobilisation tant en Angleterre qu'en Canada. De plus, si une pareille situation se prolonge, elle est de nature à créer des difficultés encore plus grandes, car il se produira assurément de l'encombrement aux ports de débarquement, de sorte que les compagnies de chemin de fer ne seront guère en mesure d'exécuter le programme qu'elles se sont tracé. Il se produira probablement de l'encombrement tant à Halifax qu'à Québec; les soldats, leurs parents et leurs amis éprouveront certainement des ennuis à cause de la situation actuelle et des retards qui sont inévitables; je puis assurer la Chambre, toutefois, que nous avons tenté et tentons encore à l'heure qu'il est tous les efforts pour faire face à la situation.

M. L'ORATEUR: Il arrive assez rarement qu'un document soit inséré dans les col-

[Major général Mewburn.]

nes des Débats sans que la Chambre ait entendu la lecture. Mais comme il s'agit d'une communication importante, je présume que la Chambre consent à ce qu'il soit inséré dans le compte rendu officiel des débats. (Assentiment.)

SERVICE DES COURRIERS TRANSATLANTIQUES.

L'hon. M. ROWELL (au nom du ministre des Postes): L'honorable député de Maisonneuve (M. Lemieux) a soulevé une question vendredi relativement à la livraison des courriers canadiens à New-York par des navires transportant des troupes canadiennes; il a cité à ce sujet quelques passages d'un article paru dans les colonnes du "Herald" d'Halifax. J'ai pris des renseignements au département des Postes et en deux mots voici la situation: A l'heure qu'il est, par suite de l'interruption du service maritime régulier, à cause du transport des troupes et du matériel, les courriers à destination du Canada arrivent par New-York depuis quelque temps.

Les transatlantiques en question ne sont pas des navires affectés au service régulier entre Liverpool et Halifax et ils ne reçoivent pas de subventions pour le transport des courriers canadiens, leur route régulière est comprise entre Liverpool et New-York. Le ministre de la Milice d'outremer a conclu des arrangements avec les autorités de la Marine marchande ou de l'Amirauté pour que ces navires transportent des troupes canadiennes jusqu'à Halifax en se rendant à New-York. Le département des Postes ne connaissait pas ces arrangements jusqu'au jour où les courriers canadiens furent débarqués à New-York. Nos courriers furent donc expédiés à bord de ces navires, et comme l'administration des Postes anglaises était au fait que la route ordinaire de ces transatlantiques était de Liverpool à New-York, elles les ont adressés à New-York.

Des négociations sont engagées à l'heure qu'il est avec les autorités postales de la Grande-Bretagne, afin de faire modifier le service et obtenir que les courriers ainsi que les troupes soient débarqués à Halifax. J'espère que nous obtiendrons ce changement des autorités postales britanniques.

TRAITEMENTS DES EMPLOYÉS DES POSTES.

M. CROWE: Avant qu'on passe à l'ordre du jour, je demanderai au président du conseil (M. Rowell) s'il est prêt à faire des déclarations concernant le résultat de la